



Les reniements du gouvernement français auront-ils raison de la SNCM ?? ... UN VRAI SCANDALE NATIONAL !!!

Les salariés de la SNCM ont été contraints de se mettre en grève depuis le 24 juin 2014, à l'appel des organisations syndicales CGT-FO-CFDT-CFE-CGC-CFTC-SAMMM, pour rappeler au gouvernement et au Ministre des Transports ses engagements écrits de janvier et mars 2014.

En effet, le Gouvernement (actionnaire à 25% directement plus 33% au travers de Transdev, filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations soit 58% au total) renie à présent ses engagements industriels et sociaux :

- ➡ Où est passée la commande de 4 nouveaux navires écologiques –fonctionnant au gaz naturel liquéfié- au chantier naval STX de Saint Nazaire (prévue avant le 30 juin 2014), Ex chantiers de l'Atlantique ?
- ➡ Où est passée la publication et la mise en œuvre du décret de loi relatif à «l'Etat d'accueil » imposant les règles sociales et les contrats de travail de droit français pour les marins de toutes les compagnies opérant sur les lignes du service public de continuité territoriale ? Règles et contrats de travail que ne respecte pas la compagnie italo/suisse «low cost » CORSICA FERRIES.

Ce décret, qui devait être publié en juin 2014, a été retardé afin d'en exclure les DOM TOM ! Et nous n'avons aucune certitude sur l'issue de son passage en Conseil d'État et sa publication au Journal Officiel. Si un jour ce décret paraît, ne sera-t-il pas trop tard pour la SNCM ?

Pendant ce temps, à la demande d'élus corses –et avec l'aval du gouvernement – on fait la part belle à cette société italo-suisse « Low cost »-Corsica Ferries-... Bas coût social pour les salariés avec plus de 20 nationalités à bord (sans un seul marin français à bord), bas coût sur la sécurité : en témoigne le récent grave incident de mer survenu entre le 31 mai et le 1^{er} juin dernier, où - avec un enfoncement de la coque sur 50 mètres et une voie d'eau- le Commandant du navire et l'armateur n'ont pas jugé bon de signaler ces faits aux autorités maritimes françaises et ont ainsi effectué quatre traversées et transporté près de 5000 passagers –au risque d'engendrer une nouvelle catastrophe humaine et écologique à l'image du Costa Concordia qui naviguait sous le même pavillon italien international.

Une société qui a bénéficié, entre autres, de plus de 180 millions d'euros de subventions déguisées avec l'argent de la solidarité nationale, nos impôts, et ce sans que l'Etat français n'y trouve à redire...

A l'heure où pèsent les plus graves menaces sur l'ensemble des compagnies françaises battant pavillon français 1^{er} registre, et l'avenir de milliers d'emplois de marins français, il est urgent que l'Etat agisse sérieusement et concrètement dans ce dossier, en respectant ses engagements et sur les bases du plan industriel à long terme validé par les salariés et signés avec les organisations actuellement en grève dans le cadre d'un pacte social et de productivité signé et démarré depuis le 1^{er} janvier 2014.

Comment comprendre l'action de ce gouvernement qui vante les mérites du Pacte de responsabilité (que dénonce la CGT) et rejette le Pacte social de la SNCM laissant sombrer la plus importante compagnie maritime en Méditerranée où il est pourtant actionnaire majoritaire avec la Caisse des Dépôts, alors que 4000 emplois directs et induits sont en jeu principalement dans deux régions déjà grandement sinistrées au niveau de l'emploi ?

Serait-il ultra-libéral au point de favoriser la Corsica Ferries pour qu'elle dispose de nouvelles subventions avec l'argent de nos impôts et que la SNCM disparaisse ? **N'en doutons pas, si Corsica Ferries obtient le monopole qu'elle souhaite, les prix s'envoleront comme c'est déjà le cas en Italie et cela avec l'argent du contribuable.**

- ➡ Dans ce dossier, seul manque une véritable décision politique en faveur de l'intérêt général !

LE COMBAT QUE MENENT LES SALARIES DE LA SNCM AVEC LEURS ORGANISATIONS SYNDICALES EST JUSTE ET D'INTERET GENERAL !!

La mise en concurrence des travailleurs et le démantèlement des services publics ne servent que les intérêts du capital et de ses actionnaires, au détriment de tous les salariés, des citoyens.

Elargissons et amplifions la solidarité active avec ce mouvement pour mettre fin au dumping social et fiscal dans les transports, aux privatisations et stopper la sous-traitance et gagner pour un véritable service public pour tous, de qualité et au meilleur prix, au service de l'emploi, des usagers et de l'environnement !!

... UN VERITABLE SCANDALE NATIONAL !!!

Montreuil, le 03 juillet 2014